Var war-matin
Mercredi 16 octobre 2019

Il faut trouver des terrains agricoles dans le Var

La chambre d'agriculture et les services de l'État travaillent, ensemble, pour libérer des terres en friche ou des espaces naturels forestiers, afin que les agriculteurs s'installent ou se développent

ix mille hectares. C'est l'estimation des surfaces nécessaires au développement de l'agriculture varoise, dans les dix prochaines années. Où les trouver et comment les rendre accessibles aux agriculteurs? C'est l'objet du plan de conquête et reconquête agricoles sur lequel travaillent l'équipe du service foncier de la chambre d'agriculture du Var (CA 83) et les services de l'État.

Le premier comité de pilotage de ce plan quinquennal (2019-2023) s'est tenu, en fin de semaine dernière, à Toulon, en présence de tous les acteurs : agriculteurs des dix-sept filières varoises (viticulture, maraîchage, arboriculture, castanéiculture, plantes à parfum et médicinales, horticulture, etc.), représentants des syndicats agricoles, des collectivités locales, propriétaires forestiers, élus, fonctionnaires, etc. L'objectif est de trouver des solutions ensemble en dépassant les clivages et les intérêts privés.

Prendre sur les friches et les espaces naturels

Dans le deuxième département forestier de France, d'une superficie de $5\,973\,\mathrm{km^2}$, ces $10\,000\,\mathrm{hec}$ -

Le chiffre

12%

C'est la superficie du département utilisée par l'agriculture varoise. Les espaces urbains représentent 12 % et les espaces naturels 76 %.



Un plan de conquête et reconquête agricoles dans le Var est-il souhaitable et possible ? Les membres du comité de pilotage, réunis à la préfecture en sont convaincus. (Photo Laurent Martinat)

tares existent bien évidemment. Mais une partie de ces terres agricoles est bloquée par la forte pression foncière, l'urbanisation conduisant leurs propriétaires à les laisser en friche "0 dans l'espoir qu'elles deviennent constructibles. L'autre partie est constituée d'espaces boisés, à potentiel agricole, mais soumis à des enjeux environnementaux, patrimoniaux, ou de défense contre l'incendie.

Le premier axe du plan de conquête et reconquête agricoles a été réalisé par l'équipe de Fanny Alibert, du service foncier de la chambre d'agriculture. Travaillant depuis dix mois sur ce sujet, elle a recensé les besoins en interrogeant chaque filière de production sur les surfaces qui s'imposent pour son expansion.

Le deuxième volet a bien avancé : Un plan départemental anti-friche est défini afin de mobiliser les terres non exploitées. Douze réunions vont être organisées avec les intercommunalités, pour décliner des plans d'actions anti-friche sur-mesure, c'est-à-dire adaptés à chaque territoire.

Enfin, une cartographie du gisement foncier boisé à potentiel agricole est également en cours. Six ateliers thématiques seront mis en place dans l'objectif de déterminer des solutions concrètes et partagées pour mobiliser ces espaces boisés.

Tout le monde doit être gagnant

« C'est une initiative locale, un tra-

vail long et ardu, tout est dans la méthode, a souligné le préfet du Var, Jean-Luc Videlaine. Le Var est un grand département agricole et l'agriculture est une forte activité. Elle a besoin de foncier, pour la viticulture mais pas seulement. Voità pourquoi le sujet, aujourd'hui, est de savoir qui a besoin de quoi, de

combien... et quels sont les moyens

d'obtenir ce foncier? »

« Notre agriculture est prise en étau entre des agglomérations en expansion et des espaces naturels protégés ou au retier inadapté, a rappelé Fabienne Joly, présidente de la CA 83. Il faut la redimensionner pour que les agriculteurs installés, ou souhaitant s'installer, puissent le faire. Nous devons leur donner de l'espoir ».

Elle a présenté ce plan comme

« On va faire quelque chose d'unique en France », s'est réiouie la présidente de la chambre d'agriculture du Var, n'oubliant pas de citer ses prédécesseurs, MM. Bonnet et Baccino, qui ont donné l'impulsion. Voilà sans doute pourquoi personne ne s'est dit opposé au plan, lors du comité de pilotage, « y compris les représen-tants des intérêts forestiers », selon le préfet. Précurseur, le Var est pilote dans cette démarche et montré en exemple. Le ministère de l'agriculture souhaite d'ores et déjà qu'elle soit étendue à toute la région.

Unique en France

« un projet d'intérêt majeur car il a bien sûr une ambition économique, mais aussi des ambitions environnementale, sociale et sociétale »

Les services de l'État veilleront à ce que « tout le monde soit gagnant avec ce plan » selon le directeur départemental des territoires et de la mer, David Barjon. Il a ainsi évoqué la préservation de la biodiversité, la limitation de l'artificialisation des terres, l'évolution dans les pratiques agricoles et la prise en compte des enjeux environnementaux.

Reste à faire aboutir cette belle initiative

> VÉRONIQUE GEORGES vgeorges@nicematin.fr

Une friche est un espace agricole à l'abandon depuis plus de 3 ans.

Les Varois savent accueillir les croisiéristes, selon les Japonais En apparence, un simple autocollant apposé plus ou pact économique, même si ce sont des petites dépensiones à l'hôtel de ville d'une ineix à l'hôtel d'une ineix à l'hôtel de ville d'une ineix à l'hôtel d'une ine

autocollant apparente, in Simpie autocollant apposé plus ou moins discrètement sur la vitrine de 420 commerçants varois. En réalité, une « démarche qualifiée », concoctée par la chambre de commerce et d'industrie du Var, baptisée « Cruise friendly ». Le principe : les boutiques s'engagent à bredouiller quelques mots d'Anglais, à adapter leurs horaires à cette clientèle, à les chouchouter, à se montrer souriant. Promis, juré, signé. Au bas d'une charte. Et ça marche. Au moins pour les 40 % d'entre eux qui déclarent avoir ressenti un im-

ses, souvent inférieures à 20 euros. La commune de Yokohama, au Japon, a bien perçu le principal intérêt de « Cruise friendly » : elle empêche les croisiéristes de filer ou d'embarquer tout droit, juste le temps de flâner, de dépenser, à Toulon, La Seyne et dans les autres ports va-rois, où transitent 200 000 passagers par an. Du coup, la municipalité japonaise a souscrit un contrat de licence. Elle copie, avec son autorisation, l'expérience varoise, contre quelques milliers d'euros. Un accord

officialisé, vendredi dernier, à l'hōtel de ville d'une cité de... 3,7 millions d'habitants (430 000 croisféristes par an). 125 commerçants, lassés de voir toute cette clientèle d'Américains, d'Européens et de Chinois, partir pour Tokyo, dès qu'ils ont mis un piex sur les quais, ont déjà rejoint ce réseau amical.

Et ce n'est pas fini. La Réunion a signé, Tahiti et la Seine-Maritime sont en discussion. La chambre de commerce et d'industrie du Var est en train de devenir le meilleur ami des croisiéristes. 浜市 でで Process 横浜市 横浜市 Process 横浜市 Process Pr

Jacques Bianchi, président de la CCI du Var, a signé vendredi dernier, au Japon, un accord inédit avec Yuri Arakida, adjointe au maire de Yokomama, en présence de Caroline Pozmentier, vice-présidente de la Région. (Photo P. M.)

1 sur 1 16/10/2019 à 11:16